

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20200622-011

du 22 juin 2020

n°011

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (72) : JM.TARDIF, A. PICHON, J. ROY, B. BIET, B. HENEAU, F. BONNARD, D. CATHELIN, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, Y. ERGÜL, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, G. PRINCET, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BAZIN, D. SIMON, M. LATUS, C. CIBERT, H. MATTARD, M. FAVREAU, N. MARQUES NAULEAU, P. BIGOT, B. DE COURREGES, Y.TARTARIN, P. GUENAIRE, F. MARCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, B. FONTAINE, R. GRANDIN, F. SOURIAU, P. AZILE, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, V. LEAU, F. REBY, G. WIBAUX, E. BAILLY, P. BARBOT, B. BERTON (suppléant T. PRIEUR), M. AMIRAULT (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT, P. BERNARD, J. BOISSON.

POUVOIRS (4) : J. MARECOT donne pouvoir à JP. ABELIN
C. FARINEAU donne pouvoir à M. LAVRARD
S. RAYNAUD donne pouvoir à Y. ERGÜL
N. ALEXANDRE donne pouvoir à N. MARQUES NAULEAU

EXCUSES (6) : A. MESSAOUDENE, D. SIMONET, S. MIGEON, ML. CHABOT, P. ROCHER,

Nom du secrétaire de séance : Lucien JUGE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Motion relative au soutien des Fonderies du Poitou

Début 2018 les décisions gouvernementales d'annoncer la fin programmée du diesel ont accéléré la chute des ventes de véhicule diesel (secteur qui emploie près de 15.000 personnes en France).

Dans notre bassin économique, les fonderies aluminium (285 salariés) et surtout fonte (315 salariés), produisent des culasses, carter-cylindres, blocs moteurs, en particulier pour la filière diesel.

Ensemble, les Fonderies du Poitou représentent donc près de 600 emplois directs, et un nombre d'emplois indirects important.

Malheureusement, 100 % des usines automobiles se sont retrouvées à l'arrêt en Europe durant la période de confinement et les ventes de véhicules se sont effondrées.

Depuis début 2019, Grand Châtellerault a alerté les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par les 2 fonderies.

Depuis plusieurs mois de nombreuses promesses ont été faites :

- x Par l'État d'un plan de soutien de la filière automobile et du soutien d'une nouvelle génération de motorisation diesel environnementalement compatible,*
- x Par Renault d'un nombre de commandes permettant de maintenir une activité suffisante,*
- x Par le groupe Liberty d'une diversification de l'activité et par une modernisation de l'appareil productif.*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20200622-011

du 22 juin 2020

n°011

page 2/2

Nous saluons l'ouverture de M. GUPTA propriétaire des deux fonderies qui a reçu les fondeurs à Paris et qui a respecté son engagement en versant la somme promise à la partie alu des fonderies.

Nous attendons maintenant que les différents acteurs assument leurs responsabilités, qu'ils passent des promesses aux actes, notamment pour le groupe Liberty qui doit encore confirmer par des investissements sa volonté de remise en état des installations, passage indispensable à la production de nouveaux produits, conformément aux engagements pris lors du comité de suivi du 24 février 2020.

Le conseil communautaire souligne également la responsabilité de l'entreprise Renault, principal client des fonderies (à 90 % pour l'une, à 60 % pour l'autre). Le conseil demande que l'entreprise Renault conserve sa confiance à ce site et participe directement à son devenir et aux investissements nécessaires.

L'État doit aussi accompagner dans son plan de soutien de la filière automobile les projets de nouvelles culasses, perspectives positives pour les Fonderies.

Toutefois à très court terme, il est indispensable que tous les acteurs se mobilisent activement.

C'est pourquoi le conseil communautaire :

- renouvelle son soutien aux salariés des 2 fonderies,
- demande au gouvernement, notamment dans le cadre du Plan de relance du secteur automobile, la mise en place d'un plan de soutien au bassin d'emploi et économique de Grand Châtellerault, deuxième bassin industriel de la région Nouvelle Aquitaine, permettant aux entreprises des filières les plus impactées par cette crise de rebondir,
- demande à L'État d'apporter son soutien à l'économie locale au travers du FNADT et de maintenir le dispositif de chômage partiel pour les salariés des fonderies victimes de l'abandon du diesel par l'État,
- demande au groupe Renault le maintien d'un niveau de commande suffisant et d'affirmer son soutien au site des fonderies du Poitou,
- demande au groupe Liberty de tenir ses engagements et de financer un plan de reconversion et d'investissement à la hauteur des enjeux pour pérenniser l'activité,
- demande à l'État, à Renault, à Liberty de définir lors de leur prochaine rencontre en préfecture (prévue début juillet), un plan d'action mettant en œuvre les moyens financiers, techniques, innovants, en soutien aux deux fonderies.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER

